

trer prudent. Sans aucun doute, une réduction des honoraires, dans le sens proposé, s'impose.

L'hon. M. VENIOT: Je remarque que ce crédit comprend des postes de quarantaine et des léproseries. Le ministre peut-il me renseigner sur un certain projet relatif au lazaret de Tracadie, et peut-il me dire quelle est la nature de ce projet? Je crois que l'on a songé à un boulingrin, à une patinoire et à l'achat d'un certain nombre de postes récepteurs radio-phoniques.

L'hon. M. SUTHERLAND: On a projeté la construction d'un grand édifice pour une patinoire.

L'hon. M. VENIOT: Une patinoire pour qui?

L'hon. M. SUTHERLAND: Pour le personnel, je suppose, et je crois que deux ou trois lépreux patinent. C'est le renseignement fourni par le sous-ministre.

L'hon. M. VENIOT: Que dites-vous du boulingrin.

L'hon. M. SUTHERLAND: L'honorable député ne semble pas enthousiaste à son sujet.

L'hon. M. VENIOT: Certainement non.

L'hon. M. SUTHERLAND: Je le tranquilliserai en disant que nous n'entreprenons pas ce travail à présent. Il a été suspendu, et nous ferons une plus ample enquête.

L'hon. M. VENIOT: J'espère que le ministre en restera là. Il y a neuf ou dix lépreux dans le lazaret, et sur ce nombre deux ou trois seulement pourraient jouir de la patinoire qui coûterait \$5,000 ou \$10,000. Quant au boulingrin, je crois que trois lépreux au plus pourraient se servir d'une boule. Plusieurs parmi eux sont dans une période avancée de la maladie. On a eu l'intention de placer six ou sept postes récepteurs dans le lazaret.

L'hon. M. SUTHERLAND: Je n'en ai jamais entendu parler.

L'hon. M. VENIOT: On en a eu l'idée. C'est ce qu'a annoncé l'ex-ministre.

L'hon. M. SUTHERLAND: Je suppose qu'il allait faire cadeau de ces postes récepteurs.

L'hon. M. VENIOT: Non pas; il n'est pas aussi généreux que cela.

M. HOWDEN: En ce qui regarde la loi relative aux narcotiques, les infractions sont-elles aussi fréquentes qu'anciennement? Exerce-t-on un contrôle plus efficace qu'auparavant?

L'hon. M. SUTHERLAND: Le nombre des toxicomanes est bien moindre, à notre con-
[M. Blair.]

naissance, et les poursuites sont plus rares. C'est ce qu'indiquent les condamnations depuis quelques années. En 1929, elles ont été au nombre de 567; en 1930, 458; en 1931, 338; en 1932, 340; en 1933, 240.

M. HOWDEN: A propos de ce crédit, il y a une chose que j'ai toujours constatée, et j'en ai parlé la dernière fois que cet article a été discuté. Le ministre connaît ce que nous appelons le papillome infectieux. Il y en a trois espèces: la lèpre, la syphilis et la tuberculose. Les cas de lèpre sont assez restreints, heureusement, à l'heure actuelle, mais il n'en est pas ainsi des deux autres maladies, qui se ressemblent beaucoup en pathologie, et en ce qui concerne le degré de contagion et dissémination. Si le Gouvernement trouve qu'il lui incombe de chercher à enrayer la lèpre, je me demande pourquoi il ne juge pas autant de son devoir, sinon plus, de combattre les deux autres maladies, dont on ne saurait amoindrir l'importance à cause de leur fréquence, et il est difficile de dire laquelle des deux fait le plus de tort à la race humaine. Les souffrances et les malheurs qu'elles causent me portent à croire que l'autorité fédérale devrait se charger d'enrayer la syphilis et la tuberculose et prendre les mesures nécessaires pour les empêcher de se propager. Il est bon que le Gouvernement examine cette question.

L'hon. M. RALSTON: Je demanderai au ministre d'examiner un cas porté à mon attention: c'est celui de E. T. McKeen, inspecteur à Sydney, qui a été mis à sa retraite il y a environ deux ans et qui est mort la semaine dernière. On m'a demandé de prendre des renseignements afin de savoir si oui ou non il serait possible, vu ses bons états de service, de verser une pension à sa veuve sous forme d'allocation. Je ne suis guère au fait des circonstances; je ne suis pas au fait de la nature de son emploi et j'ignore si c'était un fonctionnaire permanent ou non; cependant, je prierais le ministre d'examiner le cas, s'il le veut bien.

L'hon. M. SUTHERLAND: Parfaitement.

M. HOWDEN: Le ministre ne croit-il pas qu'il serait à propos que son département assumât la responsabilité de faire traiter les patients qui souffrent des deux maladies que j'ai mentionnées tout à l'heure? Il s'agit d'une question très grave et d'importance nationale.

L'hon. M. SUTHERLAND: A la lumière des renseignements que je possède, la tuberculose est extrêmement bien soignée à l'heure actuelle. Nous devons beaucoup à la Canadian Tuberculosis Association qui, depuis nombre